

# Communiqué de presse

## Groupe Allianz Suisse: un premier trimestre 2014 encourageant

- **Groupe Allianz Suisse: hausse de 2,8% pour le résultat opérationnel, à 99,0 millions de francs, progression de 1,0% pour les encaissements de primes**
- **Affaires Choses Allianz Suisse: recul de 0,6 point de pourcentage pour le ratio combiné, encaissements de primes grevés par un effet technique, évolution positive des polices de protection juridique**
- **Allianz Suisse Vie: croissance solide, avec une hausse de 3,2% pour les encaissements de primes**

**Wallisellen, le 2 juin 2014. Le groupe Allianz Suisse commence bien l'exercice 2014: au premier trimestre, les encaissements de primes bruts ont augmenté de 1,0%, à 2318 millions de francs. Le résultat opérationnel s'élève à 99,0 millions de francs, soit une hausse de 2,8%.**

Le bon résultat opérationnel du groupe Allianz Suisse est dû en particulier aux affaires Vie (+3,1%, à 25,0 millions de francs) et Choses (+2,8%, à 74,0 millions de francs). Dans ce dernier segment, la CAP Protection Juridique a connu une évolution particulièrement positive.

Selon Severin Moser, CEO d'Allianz Suisse, «Ce premier trimestre encourageant montre que nous avons fait les bons choix pour nos offres et services et que nous pouvons nous appuyer sur des bases solides. Le bon résultat de l'assurance de protection juridique indique clairement que ce secteur recèle un grand potentiel.»

### **Affaires Choses Allianz Suisse: résultat en légère hausse**

En raison d'un effet technique, les encaissements de primes des affaires Choses, à 1154,8 millions de francs, affichent une baisse de 1,2% au premier trimestre 2014, qui sera absorbée au cours de l'exercice.

Les produits de protection juridique ont rencontré un écho très favorable, qui se reflète dans la hausse de 3,5% des encaissements de primes de la CAP Protection Juridique, à 24,6 millions de francs. Par ailleurs, la nouvelle assurance de protection juridique privaLex<sup>®</sup>, introduite le 1<sup>er</sup> avril 2014, traduit la volonté de la CAP Protection Juridique de répondre encore mieux aux besoins changeants des clients. «Le nouveau produit de protection

juridique cumule les atouts. Nous sommes convaincus qu'il nous permettra d'accroître encore le volume de primes.», déclare Severin Moser. Ce produit se distingue par sa modularité et ses sommes d'assurance élevées et place la CAP Protection Juridique parmi les leaders du marché.

Le taux de sinistres, à 66,9%, s'inscrit en recul au premier trimestre, soit une nouvelle amélioration, de 1,7 point de pourcentage, par rapport à l'exercice précédent, déjà très bon. En particulier, la baisse du taux de sinistres de base de l'assurance véhicules à moteur a contribué à cette évolution positive, laquelle a été soutenue par l'absence de dommages causés par des événements naturels.

Bien que le taux de frais ait augmenté pour passer à 22,2% (année précédente: 21,1%), pour des raisons liées à la saison, le ratio combiné, à 89,1% (année précédente: 89,7%), est de nouveau très satisfaisant. Selon Severin Moser: «Le très bon ratio combiné est le résultat de notre politique de souscription rigoureuse et de nos processus internes, qui ne cessent de s'améliorer. Une évolution dont profitent également nos clients.»

Le bénéfice opérationnel des affaires Choses, à 74,0 millions de francs, enregistre une hausse de 2,8%.

#### Allianz Suisse: total Choses chiffres-clés agrégés IFRS <sup>1)</sup>

| En millions de CHF                                       | 03.2014 | 03.2013 | Variation en %<br>2013/2014 |
|--|---------|---------|-----------------------------|
| Encaissements de primes bruts Non-vie                    | 1'154.8 | 1'168.9 | -1.2                        |
| Primes acquises nettes Non-vie                           | 451.9   | 452.7   | -0.2                        |
| Prestations d'assurance pour propre compte <sup>2)</sup> | 302.4   | 310.4   | -2.6                        |
| Frais pour propre compte                                 | 100.2   | 95.6    | 4.9                         |
| Résultat des placements                                  | 26.0    | 34.3    | -24.2                       |
| Résultat opérationnel                                    | 74.0    | 72.0    | 2.8                         |
| Bénéfice   | 58.9    | 59.6    | -1.1                        |
| Fonds propres  | 1'329.5 | 1'388.1 | -4.2                        |
| Taux de sinistres en %                                   | 66.90%  | 68.60%  | -1.7 pt                     |
| Taux de frais en %                                       | 22.20%  | 21.10%  | +1.1 pt                     |
| Ratio combiné Non-vie                                    | 89.10%  | 89.70%  | -0.6 pt                     |

<sup>1)</sup> Allianz Suisse Société d'Assurances SA, CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA, Allianz Suisse Immobilier SA, Quality1 SA, Euro Garantie AG

<sup>2)</sup> y compris modification de la réserve pour sinistres

## Allianz Suisse Vie: renforcement du portefeuille de clients, hausse des encaissements de primes

Les affaires Vie d'Allianz Suisse affichent une croissance solide au premier trimestre 2014. Après la phase de consolidation de 2013, qui a été assortie d'une rationalisation du portefeuille de primes et a pu s'appuyer sur des bases économiquement durables, les encaissements de primes bruts ont augmenté de 3,2% pour s'établir à 1163,5 millions de francs. Ce bon résultat a été alimenté par les affaires Vie collective, un segment dans lequel le portefeuille de clients a encore pu être développé au premier trimestre, ce qui s'est traduit par une hausse de 3,7% des encaissements de primes, à 1068 millions de francs.

Les affaires Vie individuelle ont, cette année encore, dû faire face à un contexte exigeant. Les encaissements de primes ont affiché un léger recul également au premier trimestre et s'inscrivaient à 95,4 millions de francs (-1,7% par rapport à l'année précédente) au 31 mars 2014. Le contexte de taux toujours difficile a eu des répercussions particulièrement négatives sur les affaires à prime unique. Les recettes de ce secteur d'activité ont diminué de 5,1 millions de francs, pour s'établir à 4,0 millions de francs. Les encaissements de primes bruts des affaires à primes périodiques ont quant à eux connu une évolution semblable à celle de l'exercice précédent, laquelle s'explique surtout par le grand succès du produit vie hybride Balance Invest, selon Severin Moser. Balance Invest combine sécurité et potentiel de rendement et représente désormais à lui seul près de la moitié des nouvelles affaires.

«Compte tenu de la faiblesse persistante des taux, nous sommes satisfaits de ce résultat. Nous entendons être un partenaire fiable répondant aux besoins de prévoyance de nos clients à long terme. Nous voulons maintenir durablement notre assise financière actuelle, très solide. Une croissance saine et une stratégie de placement limitant les risques constituent les facteurs clés de succès dans ce domaine. Nous partons de l'hypothèse d'une persistance de la faiblesse des taux», explique Stefan Rapp, CFO d'Allianz Suisse.

Le résultat opérationnel des affaires Vie a augmenté de 3,1%, à 25 millions de francs. «Nous sommes très satisfaits de ce résultat, nous jetons ainsi les bases d'une entreprise saine durablement: dans les affaires Vie, orientées sur le long terme, il s'agit d'une condition essentielle pour conserver la confiance des clients», estime Severin Moser.

### Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, mars 2014 (IFRS)

| En millions de CHF                            | 03.2014 | 03.2013 | Variation en % 2013/2014 |
|---|---------|---------|--------------------------|
| Total des encaissements de primes statutaires | 1'163.5 | 1'126.9 | 3.2                      |
| Encaissements de primes statutaires           |         |         |                          |
| Vie individuelle                              | 95.4    | 97.0    | -1.7                     |
| Encaissements de primes statutaires           |         |         |                          |
| Vie collective                                | 1'068.0 | 1'029.9 | 3.7                      |
| Résultat opérationnel                         | 25.0    | 24.3    | 3.1                      |
| Bénéfice annuel                               | 19.8    | 19.1    | 3.4                      |

|                          |          |          |      |
|--------------------------|----------|----------|------|
| Placements <sup>1)</sup> | 15'209.4 | 15'093.2 | 0.8  |
| Fonds propres            | 1'134.6  | 1'140.5  | -0.5 |
| Total du bilan           | 18'528.6 | 18'297.7 | 1.3  |

1) Placements, y compris les actifs et les placements pour l'assurance vie liée à des participations évalués à leur valeur actuelle

Vous trouverez ce communiqué de presse ainsi que d'autres **communiqués d'Allianz Suisse** sur notre portail Internet [www.allianz.ch/actualites](http://www.allianz.ch/actualites)

#### **Pour de plus amples renseignements**

Communication Allianz Suisse

Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01; courriel: [hanspeter.nehmer@allianz.ch](mailto:hanspeter.nehmer@allianz.ch)

Harry H. Meier, téléphone: 058 358 84 14; courriel: [harry.meier@allianz.ch](mailto:harry.meier@allianz.ch)

#### **À propos du groupe Allianz Suisse**

Avec un volume de primes de plus de 3,8 milliards de francs, le groupe Allianz Suisse est l'une des principales sociétés d'assurances de Suisse. Font notamment partie du groupe Allianz Suisse Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Quality1 AG. Le cœur de métier du groupe Allianz Suisse englobe l'assurance, la prévoyance et la gestion de fortune. Allianz Suisse emploie près de 3500 collaborateurs et fait partie du groupe international Allianz, présent sur tous les continents, dans plus de 70 pays. En 2013, le groupe Allianz a été reconnu comme Super Sector Leader du Dow Jones Sustainability Index (DJSI). Depuis l'an 2000, l'entreprise est très bien placée dans cet indice de durabilité mondialement suivi.

En Suisse, plus de 930 000 clients privés et plus de 100 000 entreprises font confiance à Allianz Suisse, à chacune des étapes de leur vie et de leur développement, pour les prestations de conseil ainsi que leurs couvertures d'assurance et de prévoyance. La densité de son réseau de 130 agences lui permet d'être proche de ses clients dans toutes les régions du pays.

Allianz Suisse est partenaire officiel de la Croix-Rouge suisse, de Swiss Paralympic et du Swiss Economic Forum (SEF). Depuis la saison 2012/13, Allianz Suisse est sponsor de la Swiss Football League.

#### **Réserve à propos des déclarations faisant référence à l'avenir**

Les prévisions que nous formulons ou les déclarations que nous faisons à propos de l'avenir peuvent être liées à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats et évolutions effectifs peuvent dès lors considérablement diverger des attentes et hypothèses avancées. Outre d'autres raisons non évoquées ici, des écarts peuvent apparaître en raison de modifications de la situation économique générale et de l'état de la concurrence, en particulier dans les secteurs d'activité et sur les marchés clés d'Allianz Suisse, de l'acquisition et de l'intégration subséquente d'entreprises ou encore de mesures de restructuration. Certains écarts peuvent également être liés à l'importance ou à la fréquence des sinistres, aux taux d'annulation, aux taux de mortalité et de maladie et aux tendances en la matière et, notamment dans le domaine bancaire, à la défaillance d'emprunteurs. L'évolution des marchés financiers et des cours de change ainsi que les modifications apportées à la législation nationale et internationale, en particulier en matière fiscale, peuvent également avoir une incidence. Enfin, la probabilité et l'importance des écarts peuvent être influencées par des attentats terroristes et par leurs conséquences. Les faits présentés ici peuvent également être influencés par des risques et des incertitudes décrits dans les diverses communications d'Allianz SE à la SEC (US Securities and Exchange Commission). La société n'a aucune obligation d'actualiser les déclarations faites dans le présent document.